



ADMISSION DES ÉLÈVES DE 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Documents obligatoires à fournir lors de la réinscription

- Le quitus de fin d'année.
- Le « RIB » du responsable légal, ainsi que de la personne qui perçoit les aides.
- Quatre photos d'identité récentes, avec nom et prénom de l'élève inscrits au dos (photos découpées).
- Une photocopie (recto-verso) de la pièce d'identité de l'élève.
- Une photocopie de la page du livret de famille : (pages concernant les responsables légaux y compris celle de l'élève).
- Si nécessaire, tout document juridique justifiant de la garde de l'élève.
- Attestation d'assurance scolaire pour l'année **2025/2026**.
- Justificatif d'adresse de moins de 3 mois : (quittance d'eau et/ou d'électricité).
- Participation volontaire de 6 € au profit du Foyer Socio-Éducatif « FSE » : (paiement en espèces ou par chèque à l'ordre du FSE Collège Trianon).

A noter que la présence d'au moins un Parent est obligatoire, pour valider la réinscription.

